

## **Votes nominatifs sur les motions**

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Stéphane Crusnière au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique sur "la MONUSCO et le soutien logistique potentiel du processus électoral en RDC par la Belgique" (n° 140)

(développée en réunion publique de la commission de la Défense nationale du 31 mai 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 140/001)

- une motion de recommandation par Stéphane Crusnière (PS) et Sébastien Pirlot (PS)
- une motion pure et simple par Peter Buysrogge (N-VA) et Karolien Grosemans (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 81 voix contre 57

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Sébastien Pirlot au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique sur "les militaires envoyés en renfort dans les prisons " (n° 145)

(développée en réunion publique de la commission de la Défense nationale du 31 mai 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 145/001)

- une motion de recommandation par Stéphane Crusnière (PS) et Sébastien Pirlot (PS)
- une motion pure et simple par Peter Buysrogge (N-VA), Karolien Grosemans (N-VA) et Tim Vandenput (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 82 voix contre 57